

En Bretagne, chaque goutte compte : installez un récupérateur d'eau de pluie avec l'aide du Syndicat des EAUX DE BEAUFORT

Le saviez-vous qu'un foyer équipé peut économiser jusqu'à **40 % de sa consommation d'eau potable** en moyenne. Prenons l'exemple d'un toit de 100 m² recevant 800 mm de pluie par an : cela représente **80 000 litres d'eau récupérable** chaque année. À l'échelle d'un quartier ou d'une commune ou d'une entreprise, le potentiel est immense.

Dans un contexte de sécheresses de plus en plus fréquentes, préserver l'eau potable devient une priorité. Le choix d'investir dans des cuves de récupération d'eau de pluie est une solution simple et durable, qui porte déjà ses fruits : les économies d'eau constatées sont significatives !

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT vous soutient

Conscient de l'importance de cette démarche, le **Syndicat des EAUX DE BEAUFORT** accompagne activement les habitants, les collectivités et les entreprises de son territoire en **participant financièrement à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie**.

Cette aide permet de réduire le coût d'investissement initial, rendant ce geste encore plus accessible à tous.

Pourquoi se lancer dès maintenant ?

- Réduire sa consommation d'eau potable
- Faire face plus sereinement aux restrictions d'eau
- Agir concrètement pour l'environnement
- Profiter d'une aide financière locale

Agir pour demain commence aujourd'hui.

Installez un récupérateur d'eau de pluie et devenez acteur de la gestion durable de l'eau sur notre territoire. « **Soyons Acteur de notre Eau ! Soyons Acteur de notre Avenir !** »

 Pour connaître les conditions d'aide et les démarches à suivre, contactez votre mairie ou rendez-vous sur le site du **Syndicat des EAUX DE BEAUFORT** : <https://www.eaux-beaufort.fr/>

